

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE JURY

Le rapport du jury peut s'articuler autour d'un bilan quantitatif (nombre de postes offerts, de participants à l'épreuve, de candidats présents et d'admis) et qualitatif (niveau des candidats, niveau des diplômes, lacunes constatées, attentes et recommandations du jury). Il doit notamment permettre aux candidats de connaître les erreurs susceptibles de les faire échouer, de mieux cerner les facteurs de réussite et de pouvoir se situer par rapport aux exigences attendues. Il est également très utile pour les formateurs qui pourront s'y référer pour une meilleure préparation au concours.

Nom de la présidente du jury : **Sophie ROBERT**

Nom de l'établissement organisateur : **UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du concours (corps) : **IGE**

Nature du concours : **interne**

BAP : **E**

Emploi-type : **Administrateur·trice des systèmes d'information**

Session : **2026**

Nombre de postes mis au concours : **6**

Nombre de candidats admis à concourir : **38**

Mode de fonctionnement du jury (par sous-groupes ou non) : chaque dossier a été examiné en double lecture par binôme. L'harmonisation est faite par binôme avec éventuellement relecture d'une troisième personne si nécessaire. Le résultat du jury a été étudié collégalement.

Bilan :
38 dossiers ont été étudiés. 20 candidats sont admissibles et tous les affectataires ont au moins 2 candidats possibles. Le seuil d'admissibilité a été fixé à 13/20

A partir d'une grille d'évaluation avec les points suivants

- ✓ La formation initiale avec une part moins importante dans la note finale par rapport au concours interne afin de tenir plus compte de l'expérience
- ✓ L'expérience du candidat (durée et type d'emplois)
- ✓ L'état de services publics
- ✓ Le rapport d'activités et l'indication des compétences requises pour le poste
- ✓ La forme et la lisibilité du dossier

Chaque correcteur a noté son appréciation par dossier. Une double lecture a été faite par binôme et une harmonisation a été discutée pour établir une note finale sur 20.

Les dossiers sont globalement mieux constitués que pour le concours externe.

Fait à Orléans le 7 juil 2026.

Signature de la Présidente du jury :

